

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 22598 Numéro SIREN : 814 433 439 Nom ou dénomination : 43 MONTMARTRE

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 127943



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012020 et clos le 31122020

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 43 MONTMARTRE	
SIRET 8 1 4 4 3 3 4 3 9 0 0 0 2 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE	
75009 Paris	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Débits de boissons Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	148680
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

- 1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- 2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V4.22.1

Examen de conformité fiscale

Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

LEXCELOR 18 RUE DE MARGNAN 75008 PARIS

Tél:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

Date:

Lieu: Paris

Qualité et nom du signataire:

M ALVES FILIPE - Président

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS 43 MONTMARTRE

31122020

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

1 REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)[illegible]

J **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 43 MONTMARTRE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE 75009 Paris</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>8 1 4 4 3 3 4 3 9 0 0 0 2 7</u>			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2010</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1500
		Fonds commercial (1)	AH	AI	450000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	267199
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	200
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	36800
TOTAL (II)		BJ	BK	267199	615843
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	5109
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	65102
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	3300	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	73511	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	267199	689355
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122020		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000..)			DA	1000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-57758	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-125649	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	-182307	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	152950	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	209979	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	271507	
	Dettes fiscales et sociales			DY	185772	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	51453	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	871663		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	689355		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	532028
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	102274	FB	FC	102274	
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF		
			FG	131946	FH	FI	131946
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	234220	FK	FL	234220	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	44525		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	1		
	Autres produits (1) (11)			FQ	81		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	278828
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	30522
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4719
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9750
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	232844
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5599
	Salaires et traitements *					FY	29247
	Charges sociales (10)					FZ	1152
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	51781
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1591
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	367209
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-88380
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4485
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4485
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-4485	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-92866	

Désignation de l'entreprise SAS 43 MONTMARTRE										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	32782	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	32782	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-32782	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	278828	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	404477	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	-125649	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *								HP	
			— Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	3049	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(		dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6	obligatoires		A9			
				dont cotisations facultatives Madelin		A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N		
	Détail en annexe								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
	Détail en annexe								Charges antérieures	Produits antérieurs		

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Exercice N, clos le : 31122020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	32782
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	32782
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	3049
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	3049
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		31122020		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	451500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	310715	KW	KX
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	83827	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	394543	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	36800	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	36800	LR		LS	200	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	882843	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		4		
				2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	451500	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK		ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	310715	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	83827	MU		
	Emballages récupérables et divers*	IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III	IY	NG	NH	394543	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		ØW	
		Autres participations	IØ	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	200	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	36800	2G		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	37000	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	883043	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		31122020		Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporables		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	152310	QE	36278	QF		QG	188588
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	63107	QM	15503	QN		QO	78611
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	215417	QV	51781	QW		QX	267199
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	215417	ØP	51781	ØQ		ØR	267199
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porables TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventile (NW - NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 43 MONTMARTRE		31122020		Néant ☒ *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations {	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE				31122020		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	36800	UV		UW	36800			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * / antérieurement constituée *		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3427		3427					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	32576		32576					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	8057		8057					
		Divers	VP	12025		12025					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9015		9015					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	101902	VU	65102	VV	36800			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	152950		72498		80452				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	271507		271507						
Personnel et comptes rattachés		8C	10991		10991						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8834		8834						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	68		68						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	165878		165878						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	209979			209979					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	51453		2250		49203				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	871663	VZ	532028		339635				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	10000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	100768		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	72980	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS 43 MONTMARTRE		Exercice N clos le 31/12/2020					
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET		Néant ☐					
I. RÉINTÉGRATIONS							
		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WA				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	21494	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0%	I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions	ZN				
			WN				
			WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
DONT*	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
			TOTAL I	WR			
				21494			
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS			
				125649			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - Imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs	WV			
				WH			
				WP			
				WW			
				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY		
Majoration d'amortissement *				XD			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5
		ZFU – TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2			
				0			
III. RÉSULTAT FISCAL							
			TOTAL II	XH			
			170174				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	Bénéfice (I moins II)	XI			
			Déficit (II moins I)	XJ			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN			
				XO			
				148679			

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 43 MONTMARTRE</u>		31122020	Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	106122	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6	106122	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	148679	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	254801	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	11128	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise :

Exercice N clos le :

Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE					
	MONTANT UTILISÉ					
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ					
	MONTANT A LA CLÔTURE					
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
SOUS-TOTAL						
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir					
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale					
	Etat					
	Produits et charges externes diverses					
	TOTAL					

BIENS EN LOCATION SUIVI DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Exercice N clos le : 31122020

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
		Fonds de solidarité	44525
TOTAL WQ		TOTAL XG	44525

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	83502	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-141261			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	-57758			ZG		-57758					
										ZH		-57758	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT	32188			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 132952)								XQ	137844			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	11228			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	12656			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	45628			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	239546			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	4189			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	1410			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	5599			
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	32102			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	46778			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB	22803			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP								– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : _____						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹⁾
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 43 MONTMARTRE</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS 43 MONTMARTRE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le: 01012020	et clos le: 31122020	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	234220
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	234220
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	81
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	44525
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	44606
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	ON	37223
Variation négative des stocks	OQ	4719
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	96399
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1591
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	139934
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	138892
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	138892
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	234220
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HY	
Période de référence	GY	01 / 01 / 2020
Date de cessation	HR	31 / 12 / 2020

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	330
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	670

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination MK HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 200
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique SAS Dénomination T&M CONSULTING
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

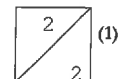
Titre (2) M Nom patronymique ALVES Prénom(s) FILIPE
Nom marital % de détention 47,00 Nb de parts ou actions 470
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° 120 Voie BOULEVARD RICHARD LENOIR
Code Postal 75011 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique MARTINEZ Prénom(s) VINCENT
Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET

81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

330

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

670

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PONTHEU Prénom(s) BORIS
 Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2020

N° SIRET 81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021 A 14H00

L'An Deux Mille Vingt et Un,
Et le Trente Juin à Quatorze Heures,

Les Associés de la société 43 MONTMARTRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € divisé en 1.000 actions d'1 € chacune, ayant son siège sociale 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 814 433 439, se sont réunis au siège social de la Société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation adressée par le Président à chacun d'eux.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Filipe DA SILVA ALVES, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✎ les justificatifs des convocations régulières des associés,
- ✎ la feuille de présence et la liste des associés,
- ✎ l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés aux 31 décembre 2020,
- ✎ le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos les 31 décembre 2020 ;
- ✎ le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Puis Monsieur le Président déclare :

- ✚ que les documents et renseignements énumérés à l'article 135 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés avant l'Assemblée aux associés qui en ont fait la demande dans les conditions fixées par l'article 138 dudit décret,
- ✚ que la liste des associés, arrêtée le 16^{ème} jour avant la réunion de l'Assemblée, a été tenue à la disposition des associés au siège social quinze jours avant cette Assemblée,
- ✚ qu'en outre les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des associés au même lieu à savoir :
 - le projet des résolutions présentées par le Président,
 - l'inventaire, les comptes annuels,
 - le rapport du Président.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion établis par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Validation de la rémunération du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Validation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, pour le temps qu'il a exercé sa mission, quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide ainsi d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (125.649) € de la manière suivante :

Perte de l'exercice (125.649) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de (57.758) € à la somme de (183.407) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note de l'absence de rémunération du Président au titre de l'exercice écoulé, tel qu'en atteste la comptabilité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*

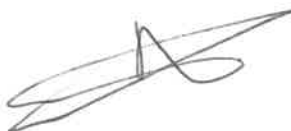
*

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

LE PRESIDENT
Monsieur Filipe DA SILVA ALVES



43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide ainsi d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (125.649) € de la manière suivante :

Perte de l'exercice (125.649) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de (57.758) € à la somme de (183.407) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021.

LE PRESIDENT



43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au titre de l'exercice écoulé, l'activité de la Société s'est soldée par une perte.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que le futur exercice se déroulera dans de bonnes conditions et se clôturera par un résultat positif.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, il paraît difficile de faire des prévisions avec exactitude.

Activité en matière de recherche et de développement

NEANT.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, nous vous informons de la fermeture administrative du fonds de commerce sur décision du gouvernement à la suite de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

Résultats

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires net de 234.220 € contre 746.911 € pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 278.828 € contre 648.495 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, ont quant à elles, connues l'évolution suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
<i>Achats marchandises</i>	30.522	145.666
<i>Variation stock (marchandises)</i>	4.719	2.611
<i>Achats mat 1^{ère} & autres approv.</i>	9.750	6.764
<i>Variation stock mat 1^{ère} & approv.</i>	/	/
<i>Autres achats et charges externes</i>	232.844	398.805
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	5.599	11.090
<i>Salaires et traitements</i>	29.247	115.808
<i>Charges sociales</i>	1.152	28.914
<i>Dotations aux am. sur Immobilisations</i>	51.781	55.680
<i>Dotations aux prov. sur Immobilisations</i>	/	/
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	/	/
<i>Dotations aux prov. Risques et charges</i>	/	/
<i>Autres charges</i>	1.591	4.346
<i>Total charges d'exploitation</i>	367.209	769.688

Le résultat d'exploitation ressort à la somme de (88.380) € contre (121.192) € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à la somme de (4.485) € contre (4.710) € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à la somme de (32.782) € contre la somme de (20.710) € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices est nul contre la somme de (5.353) € pour l'exercice précédent.

En définitive, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (125.649) € contre une perte de (141.261) € pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (125.649) €.

Perte de l'exercice (125.649) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de (57.758) € à la somme de (183.407) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Participation des salariés au capital social de la société

Nous vous informons qu'au 31 décembre 2020, aucun salarié de la Société ne détenait de participation au capital social de la Société au sens de l'article L. 225-102 du Code de Commerce.

Prise de participation

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la société ne détenait, au 31 décembre 2020, aucune participation dans une autre société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39.4 du même code.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS.

LE PRESIDENT

